

Ecole

VOLTAIRE-SEVIGNE

1 rue Emile Zola 59160 Lomme



PROJET D'ECOLE

rédaction : juin 2014



Circonscription de Lille 2 Lomme

PROJET D'ECOLE 2014

LE PROJET

REFLEXION SUR LA POLITIQUE DE L'ECOLE

Orientations générales :

assurer un parcours éducatif cohérent et la réussite scolaire pour tous en privilégiant la maîtrise du langage oral et écrit, tout en proposant des apports culturels riches dans une démarche de responsabilisation et de coopération entre élèves face aux enjeux du monde contemporain, et en y associant les parents afin que ceux-ci soient pleinement impliqués dans la scolarité de leur enfant.

Nous avons donc choisi de travailler autour de trois axes :

** axes pédagogiques :*

- A1) renforcer la cohérence du parcours de l'élève de la maternelle au collège.
- A2) améliorer la maîtrise du langage oral et écrit des enfants.

** axe culturel :*

- B) ouvrir les élèves aux arts et à la culture.

** axes éducatifs :*

- C1) rendre les enfants acteurs de leurs apprentissages en développant leur motivation, la citoyenneté et la coopération entre élèves
- C2) renforcer l'implication des parents dans la vie de l'école et dans le suivi de la scolarité de leur enfant

1) Des actions centrées sur l'organisation, le fonctionnement de l'école et les liens entre partenaires de l'éducation :

- * Renforcer la liaison entre l'école élémentaire et l'école maternelle Victor Hugo.
- * Approfondir les liens entre l'école élémentaire et le collège de secteur.
- * Développer les passerelles inter-cycles.
- * Poursuivre et amplifier les projets communs de niveau, de cycle ou d'école.
- * Poursuivre l'harmonisation des pratiques internes (outils communs, décloisonnements...)
- * Favoriser l'acquisition du langage oral et écrit :
 - grâce à la poursuite d'actions déjà existantes : exploitation de la BCD, rencontres littéraires, internes, ateliers de stimulation langagière, pratique théâtrale, ateliers d'écriture, exposés, lecture d'albums, outils de communication à destination des familles...
 - par le biais de nouvelles actions : visite de la médiathèque, rencontre avec des auteurs, rencontres autour de livres entre les CM2 et les sixièmes, organisation en barrette (groupes de besoins) en production d'écrit, ateliers de jeux de vocabulaire aboutissant à un rallye lexique...
- * Favoriser la maîtrise des outils mathématiques et le renforcement des stratégies de recherche.
- * Favoriser le travail par petits groupes (groupes hétérogènes ou groupes de besoins) et de nouvelles organisations pédagogiques comme le fonctionnement en barrettes, grâce à l'intervention d'un enseignant supplémentaire, dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes ».
- * Valoriser davantage les travaux des enfants et offrir un contexte motivant pour les apprentissages (réalisation d'expositions suite à des sorties...)
- * Mettre en synergie des partenaires éducatifs en mettant en place des actions d'aide à la parentalité (en sollicitant la Municipalité, des structures ou des associations...)

2) Des actions d'ouvertures sur :

- * la lecture : rencontres littéraires internes, partenariat avec des élèves d'autres classes pour venir raconter des histoires aux enfants plus jeunes, mises en scène, lecture de contes traditionnels...
- * le monde culturel : poursuite des actions d'ouverture aux arts et à la culture grâce au pôle d'excellence en arts visuels (visites de musées, rencontres avec des artistes, ateliers de pratique artistique, renforcement des projets transversalisants...)
- * l'éducation à la citoyenneté et à la coopération : travail sur les règles de vie, organisation d'élections de Représentants d'Elèves pour l'opération citoyenne de démocratie participative que constitue le Conseil des Représentants d'Elèves (réuni une fois par trimestre et représenté à chaque Conseil d'École), participation à des activités coopératives...
- * les familles : les parents doivent continuer à être des partenaires privilégiés de l'école (multiplier les actions suscitant une implication importante des parents dans la vie scolaire de leur enfant, les remises individuelles de bulletins, des sollicitations régulières de participation à divers projets (exemples : l'aide à l'organisation d'ateliers à l'occasion de la semaine du goût, des décloisonnements de découverte au cycle 2...))

LES AXES DE TRAVAIL
ET LES DIFFERENTES FICHES-ACTIONS

A) AXES PEDAGOGIQUES

A1 : RENFORCER LA COHERENCE DU PARCOURS DE L'ELEVE DE LA MATERNELLE AU COLLEGE

1) OBJECTIFS :

- Assurer de façon plus efficace la continuité des apprentissages, en donnant des repères précis aux enfants.
- Consolider la liaison entre les classes et les cycles.
- Renforcer la liaison entre l'école élémentaire et l'école maternelle.
- Renforcer la liaison entre l'école élémentaire et le collège.
- Mutualiser les pratiques et les références.

Ces objectifs visent à apporter une plus grande cohérence dans l'organisation des pratiques, grâce à une concertation étroite entre les enseignants d'un même cycle, entre les enseignants d'un cycle à l'autre et entre l'école maternelle, l'école élémentaire et le collège.

2) ACTIONS :

a) HARMONISER LES PRATIQUES POUR ASSURER DE FACON PLUS EFFICACE LA CONTINUITE DES APPRENTISSAGES

→ voir fiche-action A1.1

- Optimisation du classeur de cycle. Actualisation des fiches de suivi par élèves.
- Mise en place de conseils de cycle spécifiques afin de mutualiser les pratiques et de transmettre les outils utilisés d'une école à l'autre, d'un cycle à l'autre.
- Elaboration de programmations communes par niveau et par cycle.
- Etablissement de repères communs pour les enfants (vocabulaire employé, méthodes utilisées, référents communs dès la Grande Section de maternelle...).
- Utilisation de bulletins d'évaluations communs.
- Multiplication des manifestations organisées entre classes.

b) RENFORCER LA LIAISON ENTRE L'ECOLE ELEMENTAIRE, L'ECOLE MATERNELLE ET LE COLLEGE

→ voir fiche-action A1.2

- Mise en place de réunions et concertations spécifiques entre l'école élémentaire et les maternelles du secteur afin de mutualiser les pratiques et de transmettre les outils utilisés d'une école à l'autre.
- Mise en place de réunions et concertations spécifiques entre l'école élémentaire et le collège du secteur afin de consolider la liaison entre eux.
- Etablissement de repères communs pour les enfants.
- Multiplication des manifestations organisées entre l'école élémentaire, l'école maternelle et le collège (projets communs entre les CP et les Sections de Grands, participation conjointe au Pôle d'excellence en arts visuels, rallye mathématiques entre les CM2 et les sixièmes de collège, petits déjeuners anglais au collège, séances de géométrie menées au collège, rencontres sportives...)

c) CONSOLIDER LA LIAISON ENTRE LES CLASSES

→ voir fiche-action A1.3

- Création d'événements spécifiques communs à toutes les classes (décloisonnements de découverte au cycle 2, rallyes ou concours au cycle 3, etc...)
- Fonctionnement en barrettes afin de différencier au maximum les modalités d'acquisition des apprentissages selon les besoins, decloisonnements de plusieurs classe en groupes de niveaux.
- Echanges de services en découverte du monde et enseignement des langues vivantes.

A2 : AMELIORER LA MAITRISE DU LANGAGE ORAL ET ECRIT DES ENFANTS

1) OBJECTIFS :

a) pédagogiques :

- Améliorer les résultats de tous les élèves au niveau de la maîtrise de la langue.
- Susciter et favoriser la communication orale et écrite des enfants.
- Valoriser la parole des enfants.
- Etablir un fonds de langage référentiel commun, enrichir les champs lexicaux.
- Affiner la concision de son propos, organiser logiquement son propos, construire la cohérence logique du discours.
- Accroître simultanément la facilité et la qualité de l'expression (en particulier pour les élèves dont la pratique, familiale ou sociale, est éloignée de celle de l'école).
- Favoriser la compréhension des textes entendus et lus.
- Susciter, encourager et développer le désir de lire et d'écrire en entourant l'élève de livres. Lire de façon expressive.
- Tenir compte des contraintes orthographiques et syntaxiques pour produire un écrit.
- Rendre nécessaire l'usage de l'écrit, rédiger de façon simple et avec plaisir.
- Utiliser une bibliothèque, repérer et identifier les ouvrages de la BCD, choisir un livre en fonction d'un but recherché.
- Se construire une première culture littéraire.

b) transversaux :

- Rendre les enfants acteurs de leurs apprentissages.
- Améliorer l'estime de soi, notamment pour les enfants en difficulté langagière. Quitter la spirale de l'échec, de la passivité et de la résignation.
- Mutualiser les pratiques et les références.
- Accroître l'autonomie et l'aisance dans les productions orales et, par extension, dans les productions écrites.
- Valoriser et soigner les productions écrites en développant les outils de communication à destination des parents.

2) ACTIONS :

a) ENRICHIR LE VOCABULAIRE DE MANIERE LUDIQUE

→ voir fiche-action A2.1

- Mise en place d'ateliers d'enrichissement lexical au quotidien dans les classes et au cours de temps forts banalisés (décloisonnements...) :
 - * le mot du jour
 - * utilisation du site vocanet
 - * lister les mots rencontrés en classe dans un carnet commun de vocabulaire par classe.
 - * jouer avec ces mots : les mimer, les classer, les catégoriser...
 - * créer des jeux de vocabulaire : pictionary, charades, vocabulon, mot interdit...
- Réinvestir ces mots pour les assimiler et les utiliser dans son langage oral et écrit.

b) MIEUX COMMUNIQUER A L'ORAL

→ voir fiche-action A2.2

- Poursuite de l'organisation de séances de stimulation langagière au CP dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires.
- Ateliers théâtre dans différentes classes.
- Temps de parole institutionnalisés dans les classes (débat de classe...)
- Poursuite du Conseil des Enfants : temps d'échanges et de parole sur la vie de l'école
- Récits aux autres classes, rencontre avec des auteurs de littérature de jeunesse...
- Rencontres littéraires internes pour les élèves du cycle 3

c) CONFORTER ET ENRICHIR LE LANGAGE ECRIT

→ voir fiche-action A2.3

- Mise en place d'organisations pédagogiques différentes pour les activités de production d'écrits (organisation en barrettes, groupes de besoins grâce au dispositif "plus de maîtres que de classes" → cf *projet du dispositif en annexe 1*)
- Ateliers d'écriture (création d'histoires entre plusieurs classes)
- Mettre en place des activités qui donnent du sens aux écrits des enfants. Proposer un contexte motivant (écrire pour être lu par ses camarades, une affiche électorale, un exposé, une invitation, des légendes de photographies pour une exposition...)

d) POURSUIVRE LES OUTILS DE COMMUNICATION A DESTINATION DES PAIRS ET DES FAMILLES

→ voir fiche-action A2.4

- Poursuite de la parution du journal de l'école : "Le canard du Marais", qui rencontre un beau succès auprès des familles.
- Rédiger des articles ou textes variés (poèmes, compte-rendu, récits...) pour le journal.
- Utiliser les productions d'écrits des enfants pour alimenter le site internet de l'école.
- Proposer un contexte motivant qui donne du sens à la rédaction de textes divers.

B) AXE CULTUREL

OUVRIR LES ELEVES AUX ARTS ET A LA CULTURE

1) OBJECTIFS

a) pédagogiques :

- Eveiller la curiosité intellectuelle des enfants.
- Ecouter, analyser et apprendre à aimer des oeuvres d'époques et de cultures diverses, se construire une première culture de l'histoire des arts.
- Rendre l'élève conscient de ses possibilités d'expression, de développer chez lui le désir et la capacité de créer.
- Agir pour apprendre.
- Multiplier les découvertes de techniques (toutes disciplines).
- Savoir prendre des repères dans un musée (Palais des Beaux-Arts).
- Approfondir la connaissance de différents styles littéraires.

b) transversaux :

- développer l'attention de l'écoute et l'éducation du regard.
- Solliciter et dynamiser les compétences dominantes au sein de l'équipe éducative.
- Construire des passerelles entre disciplines permettant d'envisager des convergences.
- Donner du sens aux apprentissages, valoriser ses productions.
- Accueillir d'autres points de vue, d'autres lectures du monde, d'autres cultures...
- Donner l'envie de lire.

2) ACTIONS

Les actions suivantes s'inscrivent dans le cadre du **projet "Pôle d'excellence en arts visuels"** mis en place dans l'école depuis la rentrée 2013 (cf projet en annexe 2).

a) DECOUVRIR LE PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE

- Développement du Pôle d'excellence en arts visuels en partenariat avec le Palais des Beaux-Arts et l'université (cf projet).
- Harmonisation par cycle et par niveau des programmations en histoire des arts.
- Poursuite des nombreuses sorties : musées, concerts, théâtre, patrimoine...
- Rencontres avec des artistes et des professionnels du milieu du spectacle vivant.
- Visites de lieux culturels, notamment le Palais des Beaux-Arts avec lequel l'école développe un partenariat privilégié.
- Rencontres avec des auteurs.
→ voir fiche-action B1

b) MENER DES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE

- Mise en place de chorales dans chaque niveau et participation à des spectacles.
- Ateliers de pratique théâtrale, ateliers d'arts visuels avec l'intervention d'étudiants de Lille 3 dans les classes, ateliers de cirque, poursuite de l'opération « lire et faire lire »...
- Réflexion quant à un lieu spécifique d'exposition dans l'école (musées de classes).
→ voir fiche-action B2

c) BATIR LES APPRENTISSAGES ARTISTIQUES PAR PROJETS TRANSVERSALISANTS

- Mener des projets transdisciplinaires offrant aux enfants un contexte motivant pour les apprentissages.
- Elaboration de projets multipolaires à vocation médiatique (représentations théâtrales, spectacles musicaux, expositions consécutives à des sorties, parution d'un album, restitution des activités pratiquées avec l'Ecole du cirque...)
→ voir fiche-action B3

AXES EDUCATIFS

C1 : POURSUITE DE L'IMPLICATION DES FAMILLES DANS LE PARCOURS EDUCATIF DE LEUR ENFANT

1) OBJECTIFS

- Responsabiliser les parents dans leur relation à l'école.
- Lutter contre l'attitude consumériste de certaines familles, leur permettre de s'impliquer dans des projets éducatifs.
- Susciter une mobilisation croissante des parents en vue de les rendre acteurs dans la scolarité de leur enfant.
- Poursuivre la restauration de l'image de l'école et la confiance des familles vis à vis des professionnels de l'éducation que sont les enseignants.
- Mettre en synergie des partenaires éducatifs en mettant en place des actions d'aide à la parentalité (en sollicitant la Municipalité, des structures ou des associations...)

2) ACTIONS

a) COMMUNIQUER AVEC LES FAMILLES AUTOUR DE LA SCOLARITE

- Nombreuses rencontres globalisantes de fonctionnement (réunions d'informations de rentrée, réunions préparatoires aux classes de découverte, réunions autour de l'Association des Parents d'Elèves...)
- Poursuite de la remise individualisée des évaluations et des bulletins dans chaque classe.
- Rencontres selon les besoins ponctuels de cadrage ou de recadrage des actions et médiations éducatives.
- Poursuite des nombreux outils de communication mis en place par l'école (site internet, page Facebook, Canard du Marais, compte-rendu des Conseils d'Ecole...)
- Enquête menée auprès des familles sur leur perception de la vie scolaire.
- Optimisation de l'usage du cahier de liaison entre les familles et l'école.
→ voir fiche-action C1.1

b) DEVELOPPER L'IMPLICATION DES FAMILLES DANS LA VIE DE L'ECOLE

- Poursuite des sollicitations concernant l'assistance des parents dans le cadre des activités scolaires : accompagnement et aide à l'encadrement des activités sportives, participation à des ateliers en classe (semaine du goût, décroisonnements au cycle 2, etc...)
- Renforcement de l'implication dans les manifestations organisées par l'école (kermesse, marché de Noël, célébration en 2015 du 60ème anniversaire de l'école...)
- Soutien à l'Association des Parents d'Elèves et des familles apportant leur contribution à l'organisation des manifestations de cette association.
- Mise à disposition d'un local autonome pour les parents d'élèves (bâtiment Sévigné).
- Valorisation des projets et des initiatives de l'Association de Parents d'Elèves par mise à disposition des matériels nécessaires et aide selon les besoins.
→ voir fiche-action C1.2

c) RENFORCER L'IMPLICATION DES PARENTS DANS LE SUIVI DE LA SCOLARITE DE LEUR ENFANT

- Consolider les outils de suivi du travail des enfants par les familles (signature des cahiers, remise personnalisée des bulletins...)
- Trouver des partenaires pour la mise en place d'ateliers parentalité autour de l'école (Mairie, Dispositif de Réussite Educative, associations...)
→ voir fiche-action C1.3

C2 : DEVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETE, DE LA COOPERATION

1) OBJECTIFS

- Apprendre à l'enfant qu'il ne vit pas seul, qu'il a des droits reconnus mais aussi des devoirs, respecter des règles de vie élaborées ensemble.
- Expliquer les règles de vie commune et en donner le sens par des exemples (règles d'hygiène, de discipline, de sécurité...)
- S'impliquer et prendre des responsabilités au niveau de la classe et de l'école, s'inscrire dans la vie citoyenne et démocratique de l'école.
- Connaître les règles de fonctionnement et participer à une structure coopérative ou associative.
- Engager les enfants à la vie coopérative, privilégier une meilleure coopération et une entraide renforcée entre les enfants, favoriser le tutorat entre les élèves.
- Développer l'autonomie des enfants, leur apprendre à être autonomes dans la gestion d'une action à court ou moyen terme.

2) ACTIONS

a) DEVELOPPER LA CITOYENNETE ET LA COOPERATION

- Poursuite du dispositif citoyen lié à la vie démocratique au sein de l'école : élection de délégués dans chaque classe selon le mode de scrutin républicain, réunion du Conseil des Représentants d'Elèves une fois par trimestre (deux représentants de ce Conseil siègent au Conseil d'Ecole).
- Elaboration de règlements (celui de l'école, de la classe, de la B.C.D...)
- Participation à des activités coopératives organisées par l'école ou l'OCCE (concours divers, gestion des coopératives de classes...).
- Mise en oeuvre d'organisations permettant le tutorat entre élèves au sein des classes.
- Création d'un club au moins au sein de l'école (cycle 3), géré par les enfants en autonomie (élaborer, gérer, projeter...)
→ voir fiche-action C2.1

b) FAVORISER LA MISE EN OEUVRE D'ATTITUDES RESPONSABLES

- Intervention de personnes-ressources : policiers municipaux pour la sécurité routière, infirmière scolaire et pompiers pour l'initiation aux premiers secours, diététicienne pour la composition de repas équilibrés, etc...
- Organisation de parcours pour piétons et/ou cyclistes dans la cour de l'école. Elaboration par les enfants d'un permis qu'ils devront tenter d'obtenir.
- Exercices de simulation d'un incident (incendie, PPMS, malaise...)
- Poursuite de l'opération "un fruit pour la récré" : distribution d'un fruit différent aux enfants une fois par semaine (initiation au goût et éducation à la santé).
- Poursuite de l'opération "petit déjeuner équilibré" au CE2 avec intervention d'une diététicienne dans les classes et l'organisation d'un petit déjeuner ouvert aux familles.
→ voir fiche-action C2.2